

Bobigny, le 30 novembre 2012

à Mesdames et Messieurs les Maires de Seine-Saint-Denis
Mesdames et Messieurs les Maires-Adjoints
chargé-e-s de l'enseignement

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons largement tenus informés et sollicités sur les difficultés rencontrées par notre département, pénalisé en cette rentrée par une pénurie de postes et d'enseignants, qui rend les conditions d'enseignement plus difficiles que jamais.

En cette rentrée 2012, l'école est au cœur de nombreux débats. Ces débats se sont organisés sans prendre l'avis des collègues dans leur ensemble et sans écouter sérieusement les organisations syndicales. Au-delà de celle très positive de l'arrêt des fermetures de postes dans l'EN, les autres annonces ministérielles vont difficilement se concrétiser dans les faits au vu des prévisions budgétaires.

Dans notre département, rendre possible la scolarisation des moins de 3 ans, le «plus de maîtres que de classes», assurer la formation initiale et continue, et améliorer ne serait-ce que le remplacement, nécessiteraient la création d'un nombre de postes bien supérieur à ce que laisse présager la dotation académique. Nous vous rappelons que seulement 1120 places sont ouvertes au concours 2013 des professeurs des écoles pour toute l'académie.

Le SNUipp-FSU avec l'intersyndicale départementale vient de s'adresser de nouveau au ministre (lettre en pièce jointe) pour être reçu en audience, afin qu'ensemble nous réfléchissions sérieusement à l'avenir scolaire de la Seine Saint Denis. **Nous comptons sur votre engagement d'élu attaché à la réussite de tous les élèves, pour nous soutenir dans cette démarche.**

Parmi les réformes annoncées, figure celle des rythmes scolaires, apparue aux yeux de tous les acteurs comme impréparée, hasardeuse et créatrice de dissensions.

Le SNUipp-FSU a publié les résultats d'une enquête menée auprès de tous les enseignants du 1^{er} degré.

Ce sont 24000 collègues qui ont répondu et qui signifient clairement les priorités qu'ils voudraient voir mises en place par le gouvernement pour améliorer le système éducatif.

Parmi ces priorités les rythmes arrivent en dernière place après la baisse du nombre d'élèves par classe, la réforme de la formation des maîtres, le développement du travail en petits groupes avec plus de maîtres que de classes et l'attribution de plus de moyens aux écoles qui concentrent des difficultés. Les études montrent que les rythmes scolaires sont sans grand effet sur la réussite scolaire, même en ce qui concerne le bien être à l'école.

Nous craignons que la position prise par le gouvernement d'étaler cette réforme sur 2 ans, ne soit pas en mesure d'apaiser le débat. Nous considérons que la véritable urgence et priorité de la refondation de l'école, doit être la réduction des inégalités scolaires. Or cette priorité restera occultée par les nombreuses questions qui ne manqueront pas d'être agitées dans les communes qui souhaiteront mettre en œuvre cette réforme dès la rentrée 2013.

La réforme des rythmes scolaires est complexe, elle doit être bien préparée et correctement financée pour améliorer le fonctionnement de l'école. Elle doit être l'aboutissement d'une concertation large dont les municipalités comme les enseignants ne peuvent être tenus à l'écart. C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande la consultation des enseignants, des parents, des élus au travers des conseils d'école et des CDEN dans chaque département, avant toute modification de l'organisation actuelle. Elle doit garantir l'égalité de l'offre éducative sur tout le territoire et pour cela il faut un engagement financier de l'Etat.

Le SNUipp-FSU 93 fait la demande à tous les élus du département de reporter la mise en place de ce changement de rythmes scolaires, pour que les vraies réformes à même de faire évoluer notre système scolaire, restent au cœur de l'action gouvernementale.

Soyez assuré(e), Mesdames et Messieurs, de notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 93,
La secrétaire départementale, Martine Caron